



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Maud Phelippot.

Vendredi 6 juin 2014

N° 553



Démographie

74 millions d'hommes mobilisés – 10 millions de morts Les générations sacrifiées de la Grande Guerre

Dans *Population & Sociétés* n° 510 d'avril 2014, François Héran, de l'Institut national d'études démographiques (Ined), reprend les derniers travaux des historiens et des démographes sur les pertes militaires et civiles de la guerre de 1914-1918, et il compare l'hécatombe de la Grande Guerre à celle de la mortalité infantile, qui était alors du même ordre de grandeur...

Selon les estimations les plus récentes, la Première Guerre mondiale aurait mobilisé 74 millions d'hommes, dont 48 par les Alliés (Russie, Grande-Bretagne, France, Italie, États-Unis...) et 26 par les Puissances centrales (Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire ottoman...). Sur ces 74 millions d'hommes, 10 millions périrent (respectivement 5,6 et 4,4 millions), soit 14 %.

Si la France a moins mobilisé que l'Allemagne, souligne François Héran, elle a subi plus de pertes en proportion : sur 7,9 millions d'incorporés, troupes coloniales comprises, 1,5 million environ ont péri durant le conflit ou les six mois qui ont suivi, soit 18 %.

L'Europe n'avait pas connu pareil bain de sang depuis la guerre de Trente ans (1618-1648) qui fit également 10 millions de morts. Un historien américain, Jay Winter, relativise l'impact de la mortalité de 1914-1918 en rappelant que 10 millions de migrants européens avaient déjà gagné le Nouveau Monde dans la décennie précédant la guerre. François Héran doute de la pertinence de cette observation : « *Un tiers au moins des migrants partis pour l'Amérique sont rentrés au pays entre 1871 et 1914. De plus, faute d'excédents démographiques, la France n'a guère émigré ; elle était déjà un pays d'immigration* ».

Deux « faucheuses » éliminent 52 % d'une génération

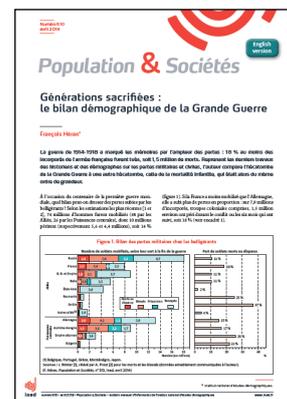
Pour François Héran, plus pertinente est la comparaison avec une autre hécatombe, aujourd'hui oubliée : la mortalité infantile et juvénile. De nos jours, précise le démographe, 1 % seulement de la population française meurt avant l'âge de 20 ans. Il y a un siècle, pour la génération âgée de 20 ans en 1914, ce taux était de 26 % pour les filles et de 28 % pour les garçons. Les maladies infectieuses faisaient des ravages dans les premières années de vie.

La « classe 14 », c'est-à-dire la génération masculine ayant eu 20 ans en 1914, donc née en 1894, constitue un cas extrême. Elle avait déjà perdu 28 % de ses membres avant la guerre du fait de la mortalité infantile et juvénile. « *La seconde hécatombe*, écrit François Héran, *tua un tiers des survivants de la première. Fin 1918, les deux "faucheuses" réunies avaient éliminé 52 % des hommes nés en 1894. Mais si la première hécatombe semblait dans l'ordre des choses, la seconde, qui frappa des hommes actifs ou formés, traumatisa le pays* »...

Les générations masculines de 1894 et 1895 n'ont vécu en moyenne que 37,6 ans, alors qu'elles en auraient vécu 48,3 sans la guerre, soit une espérance de vie amputée de onze ans. Aux 2,4 millions de veuves que comptait déjà le pays en temps de paix, la guerre ajouta un demi-million de jeunes veuves de guerre, qui durent élever environ un million d'orphelins. La guerre, ajoute François Héran, divisa par deux le nombre annuel de naissances en France (de 800 000 à 400 000). L'entaille des « classes creuses » a échangé durablement la pyramide des âges et avec un double effet : d'abord un vieillissement démographique accéléré, qui fera de la France de 1939 le pays le plus âgé du monde, mais aussi, dans les années 1990-2000, un « allègement provisoire du fardeau de la dépendance ».



Étonnant monument aux morts de Gentioux (Creuse) : « *Maudite soit la guerre* ».





Éducation à la citoyenneté

Le lycée Robert-Buron a accueilli une expérimentation scientifique

Une équipe de chercheurs du Centre national de recherche psychologique (CNRP) sillonne la France dans le cadre d'une expérimentation scientifique visant la compréhension de la façon dont s'organise un débat. Les chercheurs doivent ainsi rencontrer quelque 12 000 personnes et enregistrer leurs réponses suivant un protocole bien établi.

Le lycée Robert-Buron, à Laval, a servi de laboratoire pour cette expérimentation, en mobilisant jeunes et équipe pédagogique de plusieurs lycées mayennais. La démarche repose sur le principe du « vrai / faux ». Les chercheurs effectuent une courte improvisation à partir d'un thème choisi et en dégage une question. Les spectateurs doivent alors faire un choix : se positionner d'un côté de la salle pour ceux qui répondent positivement, et de l'autre côté pour ceux qui répondent négativement. Un débat s'engage entre les deux côtés. Il est possible de changer de « camp » si l'on est convaincu par un argument. Les scientifiques improvisent ainsi trois scènes chacune suivie d'un débat.

Au lycée Robert-Buron, les trois pistes de réflexion ont été :

« Les élèves d'un lycée général sont-ils plus intelligents que ceux d'un lycée professionnel ? »

« Les homosexuels sont-ils bien intégrés dans votre lycée ? »

« Le règlement intérieur du lycée est-il fait pour tous ? »

Chacun a pu s'exprimer librement sur ces sujets, donner son opinion, évoquer son propre vécu ou celui d'un ami. Les langues se sont déliées et les débats sont devenus intéressants ; ils ont parfois dérivé ; des participants ont pu changer de côté au fil des arguments.

À la fin de la séance, la « supercherie » est dévoilée. On apprend que les « scientifiques » sont des comédiens et que le débat n'est ni enregistré ni analysé. Le prétexte de la science associé au théâtre permet à tous de réfléchir librement, individuellement puis en groupe, à des sujets d'actualité, de société, de la vie quotidienne. Cette mise en scène apprend également comment fonctionne un débat : écoute de l'autre, expression à tour de rôle, respect de l'opinion de l'autre. Les élèves sont par la suite invités à continuer le débat entre eux ou avec l'équipe pédagogique.

Tranches d'avis est un spectacle de théâtre interactif d'éducation à la citoyenneté initié par les Francas de Poitou-Charentes. « Être citoyen, écrivent les promoteurs du spectacle, c'est appartenir à un groupe, y trouver sa place, être reconnu comme l'un de ses membres. C'est se reconnaître le droit de donner son point de vue, d'agir pour soi et pour les autres. C'est, enfin, se sentir responsable du fait que les autres puissent agir et donner leur point de vue » (<http://www.francaspaysdelaloire.fr/Tranche-d-avis>). Pour les Francas, « l'apprentissage de la citoyenneté, l'expression et l'engagement des jeunes, la multiplicité des espaces de paroles garantissent la liberté individuelle et collective, la construction d'une démocratie fondée sur le respect et la mise en œuvre des droits de l'Homme et du citoyen »...



À vos agendas

Les 16 et 30 juin, à Laval
Échanges de pratiques



Les lundis 16 et 30 juin 2014, de 14 h à 17, à la Maison de la prévention, 90 avenue de Chanzy, à Laval, l'Association nationale de prévention en alcoolologie et addictologie (Anpaa) de la Mayenne organise deux demi-journées d'échanges de pratiques sur : « Intervenir sur la réduction des consommations excessives de produits psycho-actifs auprès de tout consommateur ».

Ces deux demi-journées ont pour but de :

- Partager et échanger des expériences avec les usagers en difficulté.
- Faire apparaître la notion de consommation à risque et de morbidité hors dépendance.
- Donner un contenu rassurant sur l'acceptabilité, par les usagers, d'un dialogue sur leur consommation.
- Donner des repères simples sur l'utilisation de techniques en restant dans l'esprit de l'entretien motivationnel.
- Simuler des situations permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité des applications.

Ouvertes aux professionnels, bénévoles de structures en contact avec des jeunes, ces demi-journées sont gratuites, mais limitées à 14 personnes. Renseignements et inscriptions : 02 43 49 21 41 / anpaa53@anpaa.asso.fr



« Oui, nous avons trop de niveaux d'administration. À commencer par l'État qui continue de s'occuper inutilement – je devrais dire : de manière nuisible – de matières confiées aux collectivités locales. Oui, il est anormal que chacun s'occupe de tout, de la commune à l'État, en passant par l'intercommunalité, le département et la Région. Oui, les compétences sont absurdement réparties, aboutissant au gaspillage de deniers publics et à l'inefficacité. Exemple : l'emploi. Sujet majeur s'il en est. À l'échelon local coexistent les actions du préfet, d'un établissement public (Pôle Emploi), de la Région avec les aides à l'économie et la formation professionnelle, du département avec le RSA et l'insertion, des intercommunalités et des communes qui subventionnent les Missions locales, etc. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? »

François Goulard, président UMP du Conseil général du Morbihan, ancien ministre, « La réforme territoriale est nécessaire » (point de vue), *Ouest-France* du 25 avril 2014.